

Image not found or type unknown



L'avocat et l'aide juridique

Par **Wolfy**, le **25/02/2010** à **16:19**

Bonjour,

Le tribunal m'a accordé le droit juridique total ,m'a désigné un avocat et un huissier .Je voudrais savoir si l'avocat qui a été désigné par le bâtonnier au tribunal peut renoncer ou pas à ma défense parce que il ne s'occupe pas de mon affaire ?

Merci de m'éclairer sur ce sujet